



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

COM : Saint-Pierre-et-Miquelon

Question au Gouvernement n° 314

Texte de la question

SOCIÉTÉ INTERPÊCHE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Annick Girardin. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer, faut-il vraiment qu'on en arrive à la crise sociale avant que le Gouvernement ne réagisse face à des problèmes connus de tous ? J'espère vivement que vous me démontrerez le contraire, mais c'est pourtant ce que nous venons de vivre à Saint-Pierre-et-Miquelon, où vous avez dû vous rendre en urgence, et pour la première fois, pour apaiser une crise sociale que j'ai pourtant tout fait pour éviter. Voilà plus de six mois que je ne cesse de tirer le signal d'alarme, de prévenir, d'informer, de démontrer à vous-même et à vos services à quel point il est urgent d'agir concrètement et dans la durée à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Faut-il vraiment qu'on en vienne systématiquement à la crise pour faire avancer les dossiers ? Si c'est le cas, si le Gouvernement ne nous accompagne pas en amont pour lever les blocages qui empêchent notre développement économique, alors je peux vous garantir que, malgré toute la bonne volonté du monde, les crises reviendront mécaniquement.

Dans le cas d'Interpêche, les solutions sont claires et doivent aller au-delà des deux engagements, certes nécessaires mais insuffisants, que vous avez pris.

N'oublions pas non plus l'impératif et l'urgence que constitue le respect de la parole donnée par l'État en ce qui concerne l'aide à la formation professionnelle pour l'entreprise Interpêche. Nous attendons encore une réponse sur cette question, sans laquelle le dépôt de bilan interviendra dans les prochains jours.

Je vous ai fait ressentir la détresse et l'angoisse de ces femmes et de ces hommes qui ne demandent qu'à travailler. Vous avez rencontré des syndicalistes, des retraités, des citoyens qui vous ont dit combien il était difficile de survivre aujourd'hui dans ces îles où l'inflation est la plus forte de France, où le transport est un calvaire et où les collectivités ne sont pas en mesure d'assumer seules leurs compétences.

Pourtant des solutions existent. Les propositions communes du sénateur et de moi-même pour la prochaine loi d'orientation pour l'outre-mer constituent un ensemble cohérent à reprendre intégralement si le Gouvernement veut sérieusement permettre à Saint-Pierre-et-Miquelon de sortir du marasme et d'accéder à un développement économique autonome.

C'est ce que la population attend de vous, monsieur le secrétaire d'État à l'outre-mer, mais également de tout le Gouvernement, et c'est à cette seule condition que cette population pourra renouer avec un véritable espoir d'avenir et de survie.

Ma question est donc double, monsieur le secrétaire d'État :

D'une part, confirmez-vous ici les annonces faites hier à Saint-Pierre-et-Miquelon, et qui ne sont que le respect des engagements déjà pris par l'État sur le dossier Interpêche ?

D'autre part, êtes-vous prêt à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires, tant humains et techniques que financiers, afin de passer, enfin, d'une gestion sociale de la situation sinistrée de notre archipel à une gestion active, qui donne aux Saint-Pierrais-et-Miquelonnais les moyens de vivre au pays du fruit de leur travail et dans la dignité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Christian Estrosi, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Madame la députée, je vous remercie d'avoir rappelé que j'avais répondu immédiatement à votre appel pour vous rencontrer hier et partager l'angoisse, la souffrance et la détresse de tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de l'entreprise Interpêche à Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. Arnaud Montebourg. Cela va s'aggraver !

M. Michel Lefait. C'est de la compassion !

M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. Je partage votre vision des choses. Rien ne nous sépare, nous avons la même ambition concernant Saint-Pierre-et-Miquelon...

M. François Lamy. Oh ! là ! là !

M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. Et cette vision est également celle du président de la collectivité territoriale, M. Artano, et du sénateur, M. Detcherry.

En 1992, la majorité à laquelle vous apparteniez avait négocié des quotas avec le Canada au détriment de la France et, depuis, nous sommes dans une logique d'assistance. Aujourd'hui, nous avons choisi d'inverser le cours des choses. Je vous confirme les engagements que j'ai pris hier pour Interpêche : 90 000 euros pour les départs anticipés en préretraite de certains salariés et accompagnement, jusqu'à la fin de l'année, de la diversification de la filière de transformation des produits de l'entreprise.

En outre, je vous propose de poursuivre, dès le 25 janvier, le dialogue engagé il y a quelques semaines entre les élus et les acteurs économiques et sociaux de Saint-Pierre-et-Miquelon pour l'élaboration de la loi de programme que je soumettrai au Parlement au printemps prochain et qui devrait permettre une diversification des activités de l'archipel. Ce texte comprendra des volets relatifs à la continuité territoriale, la diversification de la filière pêche, de l'aquaculture, l'aménagement du territoire, la compétitivité et l'installation d'un pôle de valorisation durable. Nous voulons en effet remplacer la politique d'assistance par une politique d'innovation qui rende cette terre d'Amérique du Nord de nouveau compétitive et redonne espoir à nos compatriotes français de Saint-Pierre-et-Miquelon. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 314

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2008